

# Zoom sur

## Le Parc naturel des deux Ourthes



Ici, l'**innovation prend racine**



# SOMMAIRE



Pourquoi un Parc naturel ?

PAGE 6



Le Parc naturel en action

PAGE 10



Habiter dans un Parc naturel

PAGE 13

|  |    |
|--|----|
| TOUR D'HORIZON DU TERRITOIRE.....            | 3  |
| UN RÉSEAU DE 12 PARCS NATURELS WALLONS ..... | 4  |
| LEURS MISSIONS .....                         | 5  |
| POURQUOI UN PARC NATUREL?.....               | 6  |
| DONC, C'EST QUOI UN PARC NATUREL? .....      | 8  |
| LE PARC NATUREL EN ACTION ! .....            | 10 |
| UNE ÉQUIPE AU COEUR DE L'ACTION.....         | 12 |
| HABITER DANS UN PARC NATUREL .....           | 13 |
| 5 EXPÉRIENCES À VIVRE ICI .....              | 14 |
| ILS SE MOBILISENT POUR LEUR TERRITOIRE ..... | 15 |



# TOUR D'HORIZON DU TERRITOIRE

**Le Parc naturel des deux Ourthes se situe au nord-est de la province de Luxembourg, longe la frontière grand-ducale et couvre les reliefs escarpés des vallées de l'Ourthe. Il est composé de six communes : Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode et Tenneville.**

**A**rticulé autour de deux pôles importants, il se décline en affleurements rocheux et vallées très encaissées autour du site du Hérou et du confluent des deux Ourthes et en vastes forêts et zones de fanges au Plateau des Tailles ou aux abords du Plateau de Saint-Hubert. Paysages ouverts, forêts profondes, ruisseaux ardennais, patrimoine varié, nombreux sentiers de randonnée, accueil

touristique de qualité... Ces richesses offrent aux visiteurs des occasions de se retrouver au cœur d'une nature authentique, sauvegardée et... à protéger, ensemble !



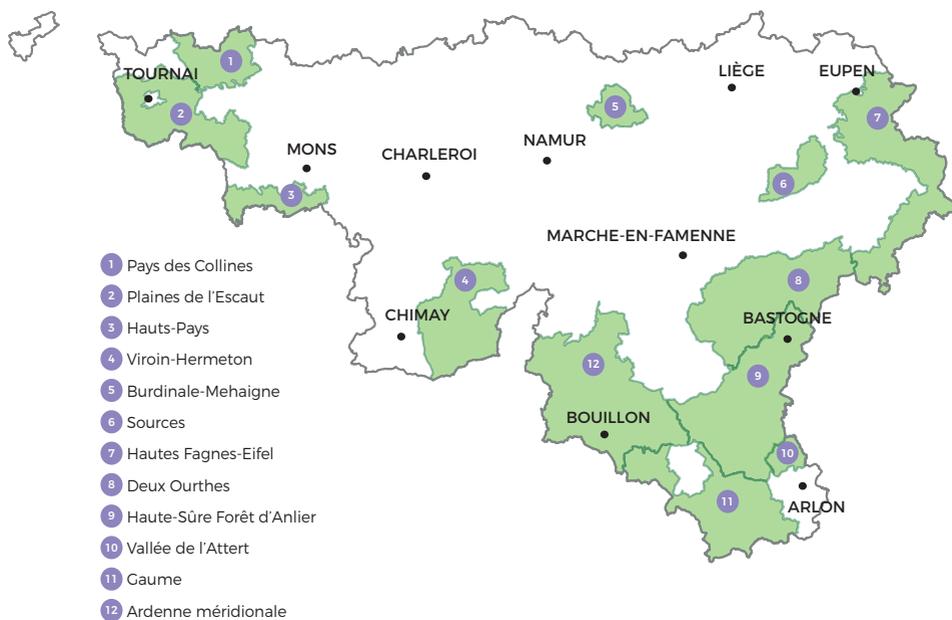
**6** COMMUNES  
**117** VILLAGES  
**24.000** HABITANTS  
**76.000** HECTARES

# QUI SONT-ILS ?

### 12 Parcs, plus de 130 employés et des centaines de projets !

Un Parc naturel est un territoire rural, riche en biodiversité et aux paysages singuliers. Afin d'améliorer, de gérer et de protéger le milieu naturel et le cadre de vie des habitants de façon durable, un plan d'actions est mis en œuvre par chaque Parc naturel et les forces vives locales. Plaçant la participation au cœur de leurs valeurs, les équipes des Parcs naturels travaillent avec les communes, les citoyens et les acteurs locaux à la réalisation de projets innovants en lien avec le développement rural, économique et social du territoire.

Plus d'infos ? [www.parcsnaturelsdewallonie.be](http://www.parcsnaturelsdewallonie.be)



**71** COMMUNES  
**380.000**  
HABITANTS  
**32%**  
DU TERRITOIRE WALLON

## LEURS MISSIONS

Un décret définit précisément les différentes missions des Parcs naturels wallons, en voici un aperçu :



**Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager** : cela comprend la protection des espèces locales, les actions en faveur de la biodiversité, les projets pour l'étude et la sauvegarde des milieux naturels exceptionnels dont, par exemple, les réserves naturelles...



**Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable** à travers des projets comme la «Charte paysagère», des aménagements paysagers à l'entrée des villages, des inventaires participatifs des paysages...



**Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social** grâce notamment aux circuits-courts, à l'organisation de marchés de terroir, à l'accompagnement des agriculteurs et producteurs locaux pour une agriculture responsable...



**Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public** en allant à la rencontre des habitants, écoles et associations locales, en proposant des chantiers participatifs, des stages, des événements thématiques (zéro déchet, nature, cuisine, permaculture)...

**Mais aussi...** Les Parcs naturels sont amenés à développer des projets s'inscrivant dans les préoccupations actuelles en matière de développement durable. Ils sont ainsi impliqués dans des projets variés en partenariat avec d'autres associations ou acteurs spécialisés, par exemple pour la création d'une **Charte du tourisme durable**, la plantation de **haies et de vergers**, l'accompagnement de coopératives autour des **circuits-courts**, le développement des **énergies renouvelables**, l'accompagnement des agriculteurs via le projet «**Génération Terre**»...



### CRÉATIVITÉ

Imaginer, mettre en oeuvre un concept neuf ou découvrir une solution originale à un problème.

### PARTICIPATION

Travail collectif misant sur les partenariats, la mise en réseau et les collaborations.

### AGILITÉ

Capacité à s'adapter à toute situation en faisant preuve d'une grande vivacité d'esprit.

### ENGAGEMENT

S'engager avec passion et détermination pour des projets durables.

## POURQUOI UN PARC NATUREL ?

**Les particularités géologiques des vallées de l'Ourthe orientale et occidentale, les vastes espaces de nature particulièrement recherchés par les randonneurs, et le peu de population au km<sup>2</sup> font du Parc naturel des deux Ourthes un havre de tranquillité.**



### DEUX RIVIÈRES JUMELLES

Le territoire est parcouru par deux vallées très encaissées où se faufilent les méandres des deux Ourthes. Des ouvertures visuelles s'ouvrent çà et là sur des affleurements rocheux abrupts et inaccessibles, préservant de ce fait quelques espèces rares. Les versants exposés au Nord restent particulièrement humides alors qu'au Sud, quelques beaux exemples de landes sèches sur schiste recèlent une flore toute différente.

### ESPACES PROTÉGÉS D'UNE GRANDE DIVERSITÉ

Sur les plateaux perchés au-dessus de 500m d'altitude, les anciennes landes humides ouvertes où l'on retrouve une flore et une faune périglaciaires et des sols hydromorphes (régulièrement saturés en eau), recèlent une diversité biologique de haute valeur en plusieurs endroits du territoire. Zones humides, forêts, rivières et ruisseaux, actuellement tout est fait pour protéger ces espaces privilégiés.



### ET L'HUMAIN DANS TOUT CELA ?

Le territoire partagé entre agriculture et forêt, laisse la place à un tout petit pourcentage de zones bâties et offre au visiteur une découverte authentique de l'exploitation forestière, de l'agriculture et des produits régionaux directement issus de ce territoire : bières, fromages, légumes, viande locale, savoir-faire du bois ou de la pierre...



## UN BÂTI SUPERBE... LÀ OÙ LA GUERRE N'A PAS SÉVI

Le patrimoine rural ancien est solide, bien assis sur le sol ardennais : murs épais, toits en dalles de schiste appelées « cherbins », petites ouvertures pour lutter contre le froid, habitat adossé aux bâtiments agricoles, terrains pentus aux murs de soutènement en pierre sèche... Le bâti reste bien présent, dans certains villages épargnés par l'offensive de la dernière guerre.

## UN TERRITOIRE QUI BOUGE

Depuis 2001, l'équipe du Parc naturel travaille sur le terrain, élabore et réalise des projets parfois petits et parfois très ambitieux, sensibilise le public scolaire, se penche sur la protection des paysages, participe au développement du réseau de randonnées pédestres, cyclables, équestres... Son but à long terme tend à proposer à la population d'avancer dans un mode de vie durable en adéquation avec la qualité de l'environnement qui l'entoure.



## Les emblèmes du territoire : décortiquons le logo

La **confluence des deux Ourthes**, orientale et occidentale, créant des perspectives mouvementées entre les vallées, les collines, les forêts et les rochers abrupts.



Pour le côté humain, **deux randonneurs** bien équipés observant les reliefs boisés et parcourant ces vastes paysages peu peuplés.



Le **Milan royal**, le plus grand de nos rapaces diurnes, planant longuement au-dessus des étendues de prés fauchés et des zones humides où il se nourrit, et nichant au sommet des hauts arbres de lisière.

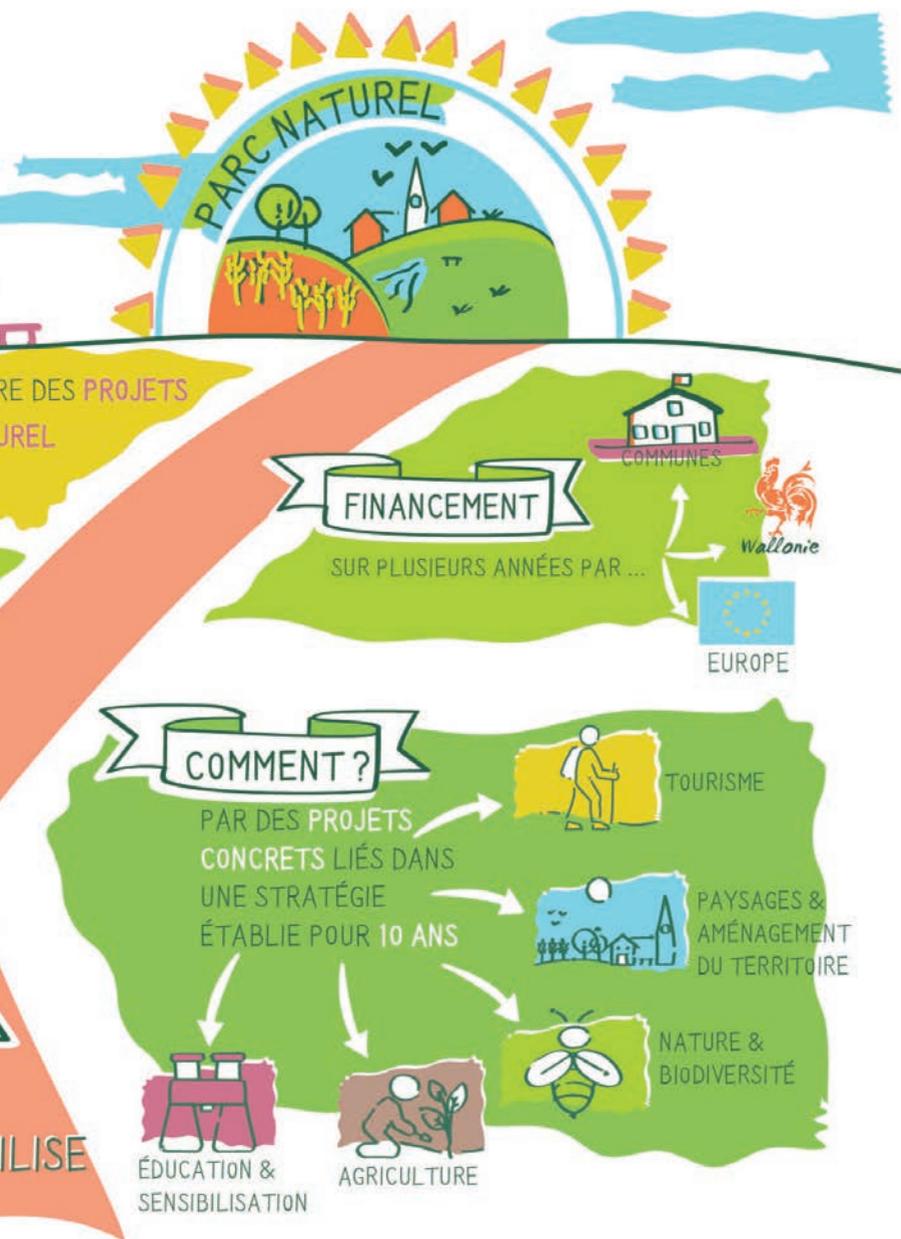


# DONC, C'EST QUOI UN



UN TERRITOIRE RURAL QUI SE MOBILISE  
POUR SON AVENIR

# UN PARC NATUREL?



## CONCRÈTEMENT...

**Au quotidien, l'équipe du Parc naturel des deux Ourthes travaille sur de nombreux projets répondant à ses différentes missions dans des domaines variés. En voici un échantillon...**



### C'EST LA FÊTE, LA FÊTE...

Une fois par an, au Parc naturel des deux Ourthes, c'est... la fête ! Elle se déroule à tour de rôle dans chaque commune et toujours dans un village différent. Artisans, producteurs locaux, artistes, naturalistes, conteurs, habitants... pour tous, c'est le grand jour ! Une magnifique manière de montrer ce que l'on fait, de mettre les enfants à l'honneur avec les activités gratuites, de partager les savoirs, d'échanger, et de nouer de vrais liens avec les villageois qui ont mis les petits plats dans les grands pour accueillir tout ce beau monde.

### ÇA Pousse DANS LES COMMUNES

Depuis de nombreuses années, nous distribuons aux habitants des lots d'arbustes aux essences sélectionnées pour voir pousser une haie champêtre ou une haie fleurie, des arbres fruitiers résistant en Ardenne, ou encore des plantes vivaces, mellifères et indigènes. Parallèlement, nous encourageons les services « environnement » de nos six communes à embrayer dans une gestion réfléchie des espaces verts et proposant des choix de végétaux qui respectent l'environnement.



### LA PIERRE SÈCHE À PORTÉE DE TOUS

Des pierres locales à ajuster et... rien d'autre ! Ni mortier, ni ciment. La pierre sèche est une technique séculaire, et une constituante caractéristique de nombreux villages plus ou moins pentus du Parc naturel des deux Ourthes. Via le projet « Interreg Pierre Sèche » dont nous avons été l'instigateur, de multiples personnes ont été sensibilisées à la technique. Professionnels, ouvriers communaux, habitants et même les élèves de quatre écoles, ont pu bénéficier d'une sensibilisation ou d'un apprentissage, simple mais respectant quelques règles précises.



## UNE MINI-VILLE, DE MAXI-PAYSAGES

En partenariat avec le Syndicat d'Initiative et avec une dizaine d'habitants motivés, plus d'une centaine de paysages ont été répertoriés dans la commune de Houffalize. Il faut dire que l'Ourthe, qui a creusé les vallées de notre territoire, n'a pas été avare en points de vue remarquables ! Afin de les mettre en valeur, une carte a été éditée pour vous guider village après village, sur « La route des paysages » ; elle reprend une sélection de 30 points de vue référencés sur carte et grâce à une localisation GPS. Ils sont accessibles à pied, à vélo ou en voiture.

## UNE COLLECTE DE LAINE

Pouvez-vous trouver, là, tout de suite, un produit en pure laine et... local ? Pas si facile n'est-ce pas ! Le projet « Interreg Défilaine », regroupant différents partenaires dont plusieurs Parcs naturels, travaille depuis plusieurs années à la revalorisation de cette laine. L'une de nos actions vise à réunir une fois par mois les toisons de « nos » moutons dans un point de collecte local, regroupant ainsi des centaines de lots vendus ensemble, et traités en Europe avec dans ce cas, la création d'un géotextile 100% laine.



## VÉLO... UN RÉSEAU BIEN RODÉ

Le piquetage... vous connaissez ? C'est l'important travail de localisation et de préparation au marquage des carrefours avec toutes ces petites plaques vertes ornées de chiffres qui caractérisent le « réseau Points-Nœuds ». Après la validation de 400km d'itinéraires par les 6 communes du territoire et la mise en place des balises, les chemins sont prêts à accueillir et à orienter les cyclistes, touristes et habitants, qui profiteront pleinement de leur journée de rando.

# CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE KM  
VÉLO BALISÉS

400

TABLES  
D'ORIENTATION

12

KG DE LAINE  
COLLECTÉS EN 2020

26.279

D'autres projets sur [www.pndo.be](http://www.pndo.be)

# LE COEUR DU PARC NATUREL

**C'est de la « Maison du Parc » que partent les idées, les projets et... les membres de l'équipe lorsqu'ils se rendent sur le terrain !**

Ils informent, rencontrent les habitants ou les écoles, soutiennent les projets et mènent à bien le travail prévu depuis 20 ans déjà ! Situés au centre de la petite ville de Houffalize, dans le creux d'un méandre de l'Ourthe, la Maison du Parc naturel et son jardin sont indissociables. La nature y est très présente et les aménagements y sont visibles pour tous. Abris pour insectes aux fenêtres, mini point d'eau, nichoirs, fruitiers, haies et végétaux indigènes, pierre sèche et tas de bois : tout est prévu pour montrer qu'il est aisé d'inviter la faune et la flore à partager le jardin avec les humains.



Deux chevilles ouvrières qui répondent toujours présents : nos deux présidents, Marc Gauthier et Michel Nève.



### RENCONTRE AVEC VINCENT VANDER HEYDEN, DIRECTEUR DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

*Quel rôle joue le Parc naturel par rapport aux 6 communes ? Par sa vision transcommunale, le Parc naturel joue un rôle fédérateur important pour ses 6 communes. Les projets développés sont toujours réfléchis dans ce sens et permettent aux communes de bénéficier d'une dynamique d'actions sur un territoire dépassant leurs frontières. Territoire pilote où « l'innovation prend racine », le Parc naturel donne aussi la possibilité aux communes d'élaborer des projets expérimentaux et innovants. Quelles sont les motivations qui t'animent pour venir travailler ? J'ai la conviction qu'il n'y aura pas d'avenir viable s'envisageant sur le long terme si nous ne remettons pas la protection et la sauvegarde de la Nature au centre de nos préoccupations... Acceptons donc ce principe qui, finalement, est assez simple ! Les projets que nous menons au Parc naturel rentrent tous dans cette vision de développement durable et donc sont parfaitement en phase avec mes convictions. Au fil du temps, sent-on une évolution dans la perception locale du PNDO ? Oui certainement. Après 20 ans d'existence, le Parc naturel est devenu un acteur reconnu et sérieux qui a trouvé sa place dans le paysage associatif de la région. En créant un climat de confiance dans les projets qu'il mène, il a pu faire évoluer sa perception dans le bon sens auprès de ses partenaires et de ses habitants. Quatre mots pour qualifier ton équipe au travail ? Rigoureuse, passionnée, adaptable... et multi-tâches !*

# QUELS AVANTAGES ?

**Vivre dans un Parc naturel est un atout pour le citoyen qu'il soit agriculteur, forestier, commerçant ou simple résident.**

### CADRE DE VIE

Le Parc naturel participe à la préservation et à la conservation du milieu naturel, du cadre de vie et des paysages en favorisant notamment le développement d'un tourisme doux et diffus. Le résultat ? Un environnement agréable à vivre, où l'humain fait simplement partie du vivant, dans le respect et l'harmonie.

### DES ACTIVITÉS POUR TOUS

De nombreuses activités se déroulent sur le territoire du Parc à destination de ses habitants. L'objectif est de mieux connaître et de mieux protéger son environnement : balades thématiques, animations dans les écoles, stands lors d'événements locaux, ateliers, projections, expositions...

### POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE

Les différents projets menés par les équipes invitent les acteurs locaux à s'investir, à être parties prenantes du développement durable à l'échelle locale.



### SENTIMENT D'APPARTENANCE

Enfin, le Parc naturel permet de partager une appartenance à un territoire, à une culture et à des paysages caractéristiques. Le Parc naturel est un outil au service de la population qui y vit. Loin de mettre la nature sous cloche, il permet le développement le plus harmonieux possible du territoire sans freiner le développement économique avec et grâce à sa population.



# 5 EXPÉRIENCES À VIVRE ICI

## Comment ressentir l'identité du Parc naturel des deux Ourthes hors des sentiers battus ?

### Déguster une bière locale

Le territoire du Parc naturel des deux Ourthes est riche de plusieurs brasseries authentiques et de lieux conviviaux pour partager une blonde, une ambrée, une brune... Toutes réalisées avec un savoir-faire ancestral, des produits de base de qualité et ce petit plus qui nous fait tomber sous le charme d'une délicieuse production de terroir.



### Tenneville, c'est « la forêt » !

Profonde et naturelle, préservée, chouchoutée, elle s'ouvre aussi au public. Le « Bois de la Fontaine » y accueille une balade pour personnes à mobilité réduite. Plus loin, des aires de vision sont accessibles à tous et permettent d'observer la grande faune ou les oiseaux, et il est possible de se reconnecter à la nature en prenant... un « bain de forêt » ! Un petit côté Ardenne magique, non ?



### Orti, un sentier qui ne manque pas de piquant !

Il fait 3 km, il est accessible toute l'année et il est gratuit. Il traverse une zone naturelle, humide, sauvage et accueille le cincle plongeur, la grande aigrette, les grenouilles ou le castor. Récemment, il s'est doté d'une belle collection d'œuvres d'art réalisées par différents artistes et parfaitement intégrées au milieu. Un sentier à découvrir en famille.



### Se détendre au bois de Fays

Situé à Bertogne, un grand terrain récemment aménagé accueille une aire de détente et de découverte, mais aussi un sentier didactique, un terrain planté d'arbres et d'arbustes, dont entre autres, de fruits des bois. Tout est là, y compris l'espace pique-nique et le barbecue, pour passer une très agréable après-midi en famille ou entre amis.



### Parcourir des réserves naturelles sur des caillebotis

Eh oui, beaucoup de réserves naturelles peuvent se visiter... en suivant le sentier ! Différentes promenades traversent des landes humides, une boulaie tourbeuse ou des zones fangeuses. Des caillebotis ont été mis en place pour vous aider à franchir les passages détrempés mais chaussez-vous étanche, il fait souvent humide !



## ILS SE MOBILISENT POUR LEUR TERRITOIRE

**Dans un Parc naturel, une large place est laissée aux citoyens actifs, ambassadeurs de leur territoire, faites comme eux !**



MARIE-THÉRÈSE

Un pied à l'école, un autre dans la nature... ses petits de maternelle l'appellent «Teyete» et plusieurs fois par semaine, ils sortent de l'école pour voir, sentir, apprendre et « vivre en toute liberté ». Un mouvement qui a le vent en poupe et que d'autres enseignants expérimentent également.



KRIS

Il est arrivé sur le territoire il y a plus de 15 ans. Le bois, c'est sa passion et il le respecte dans son travail. Le Parc naturel aime mettre à l'honneur ses artisans. Avec d'autres, Kris a souvent été des nôtres pour valoriser ses créations lors de fêtes ou dans des lieux publics.



DENIS

Apiculteur, Denis a toujours travaillé avec l'abeille indigène de manière très naturelle, et il a dynamisé différentes initiatives apicoles locales. Il guide également des jeunes en organisant des sorties nature pour sa section locale des Cercles des Naturalistes de Belgique.





### **Parc naturel des deux Ourthes**

Rue de Laroche, 8 - 6660 Houffalize

Tél : 061/21.04.00

E-mail : [info@pndo.be](mailto:info@pndo.be)

[www.pndo.be](http://www.pndo.be)



Éditeur responsable  
Parc naturel des deux Ourthes  
Vincent Vander Heyden, Directeur  
2021

